
Cher futur résident,

**Vous allez bientôt intégrer la
Résidence La Providence.
Bienvenue à vous !**

**Afin de préparer au mieux votre
emménagement, voici quelques
points à connaître.**



- **Étiquetage des vêtements** : Vos vêtements vont être entretenus par la lingère sur place. Il est donc nécessaire de les identifier par votre nom (y compris les chaussettes, chaussons, mouchoirs...). Si vous le souhaitez, la lingère ou la maitresse de maison peut le faire pour vous, au tarif de 15 euros les 40 étiquettes. Dans ce cas, merci de déposer vos vêtements préalablement au secrétariat afin qu'ils soient disponibles dans votre chambre dès le 1^{er} jour. Au cours de votre séjour, chaque nouveau vêtement devra également être étiqueté.
- **Composition du trousseau** : Le linge propre et repassé vous sera déposé en chambre chaque vendredi par la lingère. Il faut donc prévoir 5 à 7 tenues complètes pour un bon roulement et en fonction de vos habitudes. N'oubliez pas, dans votre valise, chaussons, chaussures, tenues de nuit, sous-vêtements mais aussi manteau, chapeau... en fonction des saisons ! Attention : le linge de lit (draps...), de table et de toilette (gants, serviette de toilette...) est fourni par la résidence.
- **Nécessaire de toilette** : Prenez ce que vous avez l'habitude d'utiliser chez vous : brosse à dents, dentifrice, mousse à raser, shampoing, crème hydratante... Si besoin, une petite boutique est présente dans la maison de retraite, avec des produits qui seront directement facturés à prix coutant sur votre facture du mois.

- **Aménagement de la chambre** : La chambre dispose d'un lit, d'un chevet et d'un fauteuil. C'est désormais chez vous et il faut que vous vous y sentiez bien. Vous pouvez facilement emmener une commode, une télévision, une radio, une lampe de chevet, un meuble plastique à glisser sous le lavabo et votre propre fauteuil si vous le souhaitez. Il est important que vous puissiez circuler facilement dans la chambre. Nous vous conseillons d'emmener également des cadres, tableaux, photos, qui vous tiennent à cœur et que l'ouvrier d'entretien installera aux murs selon vos souhaits. Pensez bien à l'adaptateur télé et/ou téléphone si besoin.
- **Objets dangereux/à éviter** : Pour des raisons de sécurité incendie, les multiprises doivent répondre à certaines normes (contact de terre et obturation des alvéoles) et les bougies sont fortement déconseillées. Merci d'éviter les éléments potentiellement dangereux (couteau, ouvre lettres, briquet, ciseaux pointus...) notamment si vous intégrez le Village, l'unité protégée. Afin d'éviter tout risque de vol, il est déconseillé de garder de l'argent liquide en chambre. Un coffre est à votre disposition dans le bureau de la directrice.
- **Autres éléments** : Si vous le souhaitez, pensez à faire suivre votre courrier à la Providence et au transfert de ligne téléphonique. Les informations concernant le numéro de votre future chambre et le nom de l'ancien abonné, pourront vous être fournies par le secrétariat.

L'ensemble de l'équipe vous souhaite un bon séjour à la Providence !

